

BUREAU DE L'ASSEMBLEE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA SEPTIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève
Jeudi 12 mai 1960, à 12 h.15

PRESIDENT : Dr H. B. TURBOTT (Nouvelle-Zélande)
Président de l'Assemblée de la Santé

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être
soumises par écrit au Rédacteur en chef, Service des Comptes Rendus,
Bureau 336, dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce
document.

1. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le Bureau fixe le programme des réunions et l'ordre du jour de la séance plénière du vendredi 13 mai.

Il décide de se réunir le jour même à 17 h.30 afin de transmettre à l'Assemblée plénière le premier rapport de la Commission du Programme et du Budget contenant les propositions de cette commission sur le niveau du budget pour 1961.

La séance est levée à 12 h.20.